

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 15 février 2024
 Délibération n°6

L'An deux mille vingt-trois le quinze février à 19h30, le Conseil Municipal
 convoqué le huit février s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
 sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - GRANET Alice - MOUTIER Gérard -
 HERMITTE Jean-Pierre - KIRKYACHARIAN Luc - SEMIOND Philippe - BARONNAT Bernard -
 COQUILLAT Catherine - ALPHAND Thierry - ADISSON Frank - VIESSANT Céline - MOUGIN
 Rémi - VERNET Laurent - MOSSO Véronique – GIRAUD Matthieu

Absents : ALDEBERT Gérard (excusé)

Procurations : JEANNE Virginie à GRANET Alice - PRAT Christelle à GIRAUD Matthieu

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE DU
 CAMPING D'AILEFROIDE (COMPTABILITE M 4)**

*Conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du Code général des
 collectivités territoriales, madame le maire quitte la salle et ne prend pas part aux
 discussions et au vote.*

Le Conseil Municipal constate que l'exécution du budget annexe du camping d'Ailefroide
 (comptabilité M 4) telle qu'elle ressort du Compte Administratif 2023 présenté par
 l'ordonnateur madame Gaëlle MOREAU, fait apparaître les résultats de clôture suivants,
 conformes aux résultats du compte de gestion.

CA 2023 BUDGET ANNEXE CAMPING D'AILEFROIDE (M 4)						
LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Opérations de l'exercice	97 265,13	108 385,88	44 887,01	231 964,12	142 152,14	340 350,00
Résultats de l'exercice 2023		11 120,75		187 077,11		198 197,86
Résultat reporté n-1				24 696,04		24 696,04
TOTAUX	97 265,13	108 385,88	44 887,01	256 660,16	142 152,14	365 046,04
Résultats de clôture 2023		11 120,75		211 773,15		222 893,90
Restes à réaliser			221 206,96		221 206,96	0,00
TOTAUX CUMULÉS	97 265,13	108 385,88	266 093,97	256 660,16	363 359,10	365 046,04
RESULTATS CUMULÉS		11 120,75	-9 433,81			1 686,94

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

ID : 005-200064657-20240216-DCM150224_6-BF

Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu les articles L et R.2311-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

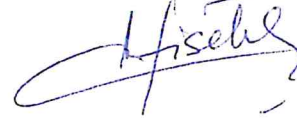
- **Prend acte** de la présentation faite par l'ordonnateur du compte administratif 2023 pour le budget annexe du camping d'Ailefroide (comptabilité M 4) ;
- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser présentés dans ce compte administratif ;
- **Approuve et arrête** les résultats définitifs tels que retracés dans le compte administratif 2023 du budget annexe du camping d'Ailefroide (comptabilité M 4).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER



Certifiée exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales